

Parcours « Italien »

Le parcours de renforcement d'italien permet aux étudiants d'étudier la langue, la littérature et la culture italiennes. Ce parcours est ouvert aux étudiants ayant déjà fait de l'italien mais aussi aux grands débutants. Chaque semestre, l'étudiant aura deux cours obligatoires et un cours au choix. Les cours obligatoires sont les suivants :

- langue italienne (grammaire, expression écrite et orale, perfectionnement)
- traduction

Le troisième cours est à choisir parmi les suivants :

- histoire de l'italie
- littérature italienne
- italien juridique (obligatoire pour les étudiants inscrits en Droit Langues)

Le diplôme délivré à l'issue de la licence portera mention de ce parcours.

Une inscription en master d'études italiennes est envisageable.

[Découvrez la maquette du parcours additionnel de renforcement \[PDF - 334Ko\]](#)

[Demande de Mise à jour du site Lettres et Langues](#)

Contact

[Marie Ceccaldi](#)

Bureau 08

02 47 36 65 89